



DELIBERATION N° 14/2019

L'an deux mil dix neuf, le six juin, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de LA FRETTE, sous la présidence de Monique CHEVALLIER Maire.

| | |
|-------------------------------------|----|
| Nombre de conseillers en exercice : | 15 |
| Nombre de conseillers présents : | 14 |
| Nombre de votes contre : | 0 |
| Nombre d'abstentions : | 0 |
| Nombre de vote pour : | 14 |



Date de convocation du conseil municipal : **28 mai 2019**

Présents : Monique CHEVALLIER, Josette BERNAUDON, Antoine DE CONCINI, Denis FAYOLLE, Chantal ARNAUD, Mireille AUDOUARD, Noël CARRIQUIRY, Catherine DECHENAUD, Bernard ESPITALLIER, Florence GLEBIOSKA, Roland LEVET-TRAFIT, Michel MARMONIER, Denis PAILLET, Dorian SILLANS.

Absent non excusé : Benjamin TOSI

Secrétaire de séance : Josette BERNAUDON

AIDE A LA DENOMINATION ET A LA NUMEROTATION DES VOIES

Madame Le Maire rappelle à l'assemblée qu'en raison du développement de la commune et notamment de la fibre, il devient nécessaire d'améliorer la qualité de l'adresse dans le village.

Madame Le Maire propose donc de se rapprocher de La Poste pour une aide à la dénomination et à la numérotation des voies.

Après avoir pris connaissance des prestations proposées par La Poste, le conseil municipal, par 0 voix contre, 0 abstention 14 voix pour :

DECIDE de confier à La Poste la mission d'aide à la dénomination et à la numérotation des voies ;

DIT que cette mission portera sur les deux points suivants :

➤ **AUDIT et CONSEIL :**

- Réalisation d'un état des lieux de la qualité de l'adresse de la commune en matière de dénomination et numérotation : identification des voies homonymes, non numérotées, partiellement numérotées, dispositions à prendre sur les voies privées ...
- Analyse et formulation des recommandations d'action,
- Inscription des décisions de la commune.

➤ **PROJET D'ADRESSAGE :**

- Document de synthèse du projet d'adressage,
- Fichier des anciennes et nouvelles adresses,
- Guichet Adresse,
- Visuels des dossiers créés dans le fichier adresse,
- Projet d'arrêté municipal.

La présente délibération est transmise à Monsieur le Sous-Prefet de Vienne.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire, **Monique CHEVALLIER**